

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Prclamation : contact@mupras.com

Assise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

S : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Dentaire N° P19- 0038706
Dos n° 7992 SN + MUP ·
 Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00503 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SEBTI ABDE SLATT

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

SOINS ET PROTHÉSES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

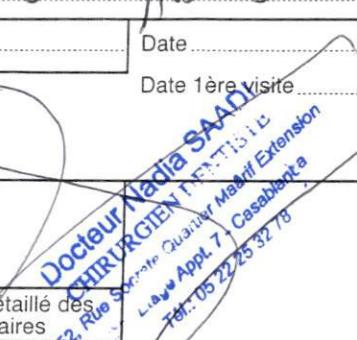
SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des soins	Coefficient
				Coefficient des travaux <input type="text"/> Cs
				Montant des soins <input type="text"/> t
				Début d'exécution <input type="text"/> 6/8/18
				Fin d'exécution <input type="text"/>
O.D.F. Prothèses dentaires	Détermination du coefficient masticatoire			
	$\begin{array}{c c} H & 21433552 \\ \hline D & 25533412 \\ & 00000000 \\ \hline & 00000000 \\ G & 35533411 \\ & 11433553 \end{array}$ <p>(Création, Remont, adjonction) Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			
	Coefficient des travaux <input type="text"/>			
	Montant des soins <input type="text"/>			
	Date du devis <input type="text"/>			
	Fin d'exécution <input type="text"/>			

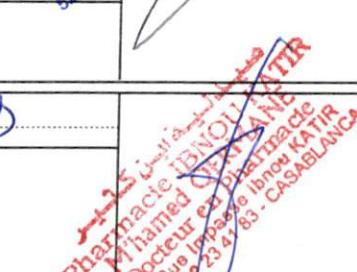


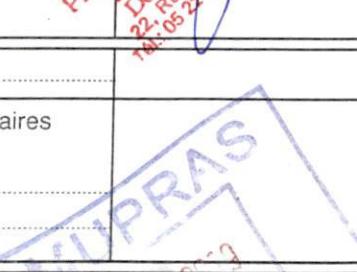
P 14/7003476

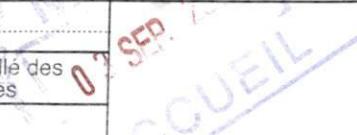
DATE DE DEPOT

A REMPLIR PAR L'ADHERENT		Mme 503	
Nom & Prénom SEBti ABDESLAQ			
Fonction RETRAITÉ	Phones 0645509849		
Mail			
MEDECIN	Prénom du patient N° 507 Abdsl		
Adhérent <input checked="" type="checkbox"/>	Conjoint <input type="checkbox"/>	Enfant <input type="checkbox"/>	
Age		Date	
Nature de la maladie Consultation			
S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances			
Nature des actes	Nbre de Coefficient	Montant détaillé des honoraires	
OK	pour n°		
PHARMACIE	Date 06/08/2019		
Montant de la facture 121.70			
ANALYSES - RADIOGRAPHIES		Date	
Désignation des Coefficients	Montant détaillé des Honoraires		
AUXILIAIRES MEDICAUX		Date	
Nombre		Montant détaillé des Honoraires 0	
AM	PC	IM	IV


 Docteur NADIA SAADI
 CHIRURGIEN PLASTIQUE
 Spécialiste Quailler Maalif Extension
 1, Rue Sidi Mousa
 Casablanca
 Tél: 05 22 25 32 78


 Pharmacie DR HAMED CHABANE KATIR
 Docteur Hamed Chabane Katir
 22 Rue Ibn Sina 1000 - Casablanca
 Tel: 05 22 23 41 83


 Docteur IDRIS BEN YOUSSEF
 14 Rue Ibn Sina 1000 - Casablanca


 Docteur ABDESSALAM
 10 Rue Ibn Sina 1000 - Casablanca

الدكتورة نادية سعدي

Dr Nadia SAADI

Chirurgien Dentiste



Casablanca, le:

06/08/2019

PER 06.08.2021
LOT 8MAD100H

BIRODOGYL
CP PEL B15

P.P.V : 102DH00

6 118000060567

Sofia Abdelselam

102.00

1 Birodogyl 1cp/31j
pdt

19.70

2 Algantil 200g 1cp/2

Dr. M'hamed CHIRURGEN
Dentiste
Nadia SAADI
Tél.: 05.22.25.32.78
22, Rue Souk El Arba - Casablanca

Pharmacie IBNOU KATIR
M'hamed CHIRURGEN
Docteur en Pharmacie
22, Rue Impasse Ibnoou KATIR
Tél.: 05.22.23.41.83 - CASABLANCA



200

20 dragées
EXP 03/2022
LOT 910062

ALGANTIL®

PPV 19DH70

Quartier Maârif Exension 3^{ème} Etage Appt.
Casablanca - Tél.: 05.22.25.32.78